

COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 29 août 2016 à 18 heures

Le 29 août deux mil seize à 18 heures,

Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 25/08/16

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Nombre de votants : 14

Présents : BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, MALEGUE Claude, PERRET Didier, QUATREMER Gilles, RICHARD Evelyne, RUBINI Morgane, STABLO Marielle, TONKENS Gerben, VICENTE Georges.

Absent(e)s : AUDINOS Maryvonne, HILAIRE Valérie, MARCHOIS Fabrice, MARTIN Aline

Pouvoir(s) : AUDINOS Maryvonne à RUBINI Morgane, HILAIRE Valérie à CONSTANT Michel, MARTIN Aline à CHAMP Luc
Secrétaire de Séance : RUBINI Morgane

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal :

Après délibération le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Cession terrain FAHY (COLLAUDIN) : Monsieur le Maire rappelle la délibération du 13 juin et informe l'assemblée qu'étant donné qu'il s'agit d'une cession, il convient de rectifier comme suit les termes de la délibération : « Dit que la valeur vénale du bien cédé est estimée à 150 euros ». Le reste du texte étant inchangé, l'assemblée valide à l'unanimité cette rectification.

Cession terrain Crts PAYEN : M. le Maire propose de profiter de la régularisation actée le 24 août 2015 pour entériner la cession à la Commune de la parcelle cadastrée AE 596 d'une superficie de 10 m², propriété de l'indivision PAYEN aux motifs qu'il convient d'intégrer dans le domaine public ce fossé bétonné. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Cession terrain époux VALLA : Monsieur le Maire Informe l'assemblée qu'il convient de procéder à une régularisation de voirie et présente le plan parcellaire établi par le géomètre. Le conseil, à l'unanimité, autorise M. le Maire à rédiger l'acte en la forme administrative.

Contrat de maîtrise d'œuvre – création d'un stade annexe :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'utilisation fréquente pour les matches et les entraînements sur le stade de foot dégrade la pelouse et propose de créer un 1/2 stade annexe Il propose de mener une réflexion d'ensemble sur ce projet qui pourrait également accueillir les enfants des écoles de la commune. Le cabinet SINTEGRA est chargé des études et de l'avant-projet à l'unanimité.

Contrat de maîtrise d'œuvre – création d'un chemin piétonnier Changeat – Le gaucher :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de créer un sentier piétonnier le long de l'Ouvèze reliant le quartier de Changeat au Gaucher et d'en confier la maîtrise d'œuvre au cabinet SINTEGRA – 38160 – St-Marcellin. Le conseil, à l'unanimité, valide cette étude conscient de l'intérêt du projet pour les flaviacais.

Attribution des travaux de menuiserie – salle des fêtes du Gaucher :

Monsieur le Maire cède la parole à M. Michel CONSTANT qui expose que les portes et issues de secours de la salle des fêtes sont vétustes et qu'il faut les remplacer. Il précise que cette opération est subventionnée à 50% par le SDE 07 dans le cadre de la convention pour les économies d'énergie. Le conseil valide à l'unanimité ces travaux qui s'élèvent à 16 545.41 euros seront confiés à l'entreprise PROFIL BAIE.

Voie communale n°210 – mur de soutènement – mise en sécurité :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de mettre en sécurité une partie de la voie communale n°210 avec reprise partielle du mur de soutènement et pose d'un garde-corps dont le montant HT des travaux s'élève à 10 850 euros. Le conseil valide à l'unanimité ses travaux de mise en sécurité.

CDG 07 – avenant au contrat de médecine professionnelle : M. le Maire cède la parole à M. Michel CONSTANT qui rappelle que la commune est liée au CDG 07, lui-même lié au CDG 26 quant au service de

médecine professionnelle. Il informe l'assemblée qu'en raison d'une augmentation de la valeur unitaire de l'examen, il convient d'autoriser le Maire à signer l'avenant correspondant. Le conseil, qui accepte la modification du tarif, charge le maire de la signature de l'avenant.

Convention cinéma « Le Vivarais » : Monsieur le Maire expose le fonctionnement de la structure et le soutien apporté par les communes. Il rappelle également les termes de la convention que le conseil municipal accepte de signer à l'unanimité.

Subvention exceptionnelle FJEP : Monsieur le Maire informe l'assemblée que le FJEP fêtera ses 50 ans d'existence le 17 septembre prochain. Afin d'organiser sa manifestation, il a formulé une demande de subvention exceptionnelle de 300 euros. Après délibération, le conseil accepte le versement de cette subvention exceptionnelle.

Rapport d'activité du SIOP : Pas d'observation

Divers :

- Etude pour la réalisation d'un sas d'entrée devant la mairie afin de limiter l'entrée du froid en période hivernale
- Le projet d'aménagement des salles du Gaucher et de reprise des façades est à l'étude
- Achat de bacs à fleurs pour tester le nouvel aménagement de la Place Jean Jaurès
- Réunion publique PLU : lundi 5 septembre à 18h00 en Mairie animée par le cabinet Géonomie
- Réunion du CCAS : vendredi 16 septembre à 17h00 en Mairie

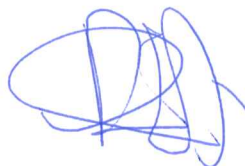
M. le Maire invite les membres présents à visiter le chantier d'extension de la cantine.

La séance est levée à 20h00

Gérard Béal,
Maire de Flaviac

The image shows a blue ink signature of Gérard Béal written over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text "MAIRIE DE FLAVIAC" at the top and "ARDECHE" at the bottom.

Morgane Rubini
Secrétaire

The image shows a blue ink signature of Morgane Rubini, consisting of several overlapping loops.